

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical
du 25 septembre 2019**

| N° de la délibération | Nombre de membres du Comité | Nombre de présents | | Quorum (article 11 des statuts modifiés) |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------|------------|--|
| | | Titulaires | Suppléants | |
| 997 | 20 | 12 | 1 | 7 |

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **mercredi 25 septembre 2019 à 10 h** à SAINT-LÔ au Service Départemental d'Incendie et de Secours (salle n°2), sur convocation du 11 septembre 2019.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, canton Bricquebec
M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quetteville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes (représenté par Mme Maryse HEDOUIN)

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (pouvoir à M. PILLET)
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

ETAIENT ABSENTS

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

programme PACHA : application de **Protocoles pour l'Amélioration des Connaissances**
sur les **HABitats** de la Manche de la baie du Mont Saint Michel au cap Gris Nez

Demande d'aides publiques (FEAMP, Etat/Région)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la richesse de la faune et de la flore littorales soumises à une pression naturelle et anthropique importante notamment liée aux activités humaines professionnelles comme de loisir, il apparaît important de connaître ce milieu afin de sensibiliser les usagers du littoral à son fonctionnement.

Vu le projet visant à améliorer les connaissances sur le littoral allant du Mont Saint Michel au Cap Gris Nez par :

- ✓ une homogénéisation des protocoles d'études sur l'ensemble de ce territoire, basée sur des protocoles utilisés par certains partenaires ;
- ✓ l'étude de milieux spécifiques comme la laisse de mer ;
- ✓ l'étude des mouvements sédimentaires sur les platiers rocheux de Normandie et des Hauts de France ;
- ✓ la réalisation d'une cartographie des milieux littoraux rocheux et de l'état de conservation des habitats, afin de disposer d'une vision globale.

Vu le groupement de partenaires composé de :

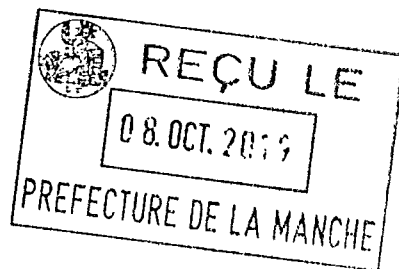
- la Cellule de Suivi du Littoral Normand (CSLN), chef de file
- du GEMEL Normandie
- du GEMEL Picardie
- et du SMEL.

Vu le montant prévisionnel du budget estimé à 1 106 797,62 € éligible à la mesure 80 du FEAMP,

Vu la durée de ce programme prévue du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2023.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise :

- la sollicitation des aides publiques : du FEAMP, de l'Etat et/ou la Région Normandie pour le programme PACHA ;
- le Président du SMEL à signer les documents nécessaires à la demande d'aides publiques et inhérents à ce projet.



**Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,**

Patrice PILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Pillet', written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.